



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

affaires étrangères : sous-direction de l'état civil de Nantes

Question écrite n° 35540

## Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les retards dans la délivrance des actes d'état civil des personnes nées à l'étranger. Pour la délivrance des actes d'état civil pour l'Algérie, les retards peuvent atteindre un an. Il lui demande les mesures qu'il compte prendre pour renforcer les services de l'état civil de son ministère à Nantes, pour que la délivrance des actes puisse se faire dans des délais raisonnables.

## Données clés

**Auteur :** [M. Marc Le Fur](#)

**Circonscription :** Côtes-d'Armor (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 35540

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères (et européennes)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 9 mars 2004, page 1709